

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - Gème Etagé Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél.: 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M21- 065733

Optique 91629 Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0944

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HAL MONY Abdellatif

Date de naissance : 09/01/1930

Adresse : 600 p/ Alichraf II n° 21 Sidi Ifzouf AST

Tél. : 0698.33.54.57

Total des frais engagés : 455,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. BENOMAR Abdellatif
Diabète - Nutrition - Obésité
Maladies du cholestérol - Triglycérides
Pied Diabétique
N°1633, Bd. Mohamed VI, Casablanca

Date de consultation : 27/10/2017

Nom et prénom du malade : Kebira Zitouni

Age : 77

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : maladie hypert + hyperlipidémie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : John Doe

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES					
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Obésité
27/10/2021	C	1	100,00	BENOMAR	Diabète - Nutrition - Maladies du cholestérol - Pied Diabétique
01/11/2021	G	1	5		N°1633 Bd. Mohamed VI Casablanca Tel. 0522 50 77 45 GSM : 0661 59 72 55

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
D	25533412 21433552
	00000000 00000000
	00000000 00000000
	35533411 11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBL
D'EXP

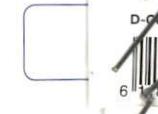
FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canal.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
COEFFICIENT DES TRAVAUX				
MONTANTS DES SOINS				
DEBUT D'EXECUTION				
FIN D'EXECUTION				
COEFFICIENT DES TRAVAUX				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

54,30

DIAMICRON 30 mg

Glicazide 30 comprimés à libération modifiée

6 118000 100072

89,00

DIAMICRON 30 mg

Glicazide 60 comprimés à libération modifiée

6 118000 100089

PPV: 56,30 DH
LOT: 21H240
EXP: 08/2023

D-CURE* AMPOULE

6 118001 320080

PPV: 56,30 DH
LOT: 21H24D
EXP: 08/2023

D-CURE* AMPOULE

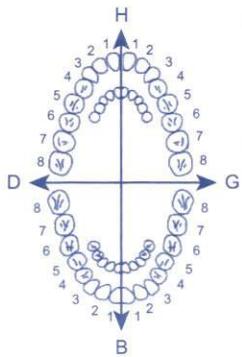
6 118001 320080

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. BENOMAR Abdeladim

Diabète - Maladies du Cholésterol

Prévention du Pied Diabétique

Nutrition - Obésité - Régimes

Echographie - Omnipraticien

Membre de la Société Francophone du Diabète (SFD)



الدكتور بنعمر عبد العظيم

داء السكري - أمراض الكوليسترول - السمنة - الحمية

التخسيص والحماية من قدم داء السكري

آلية تشخيص مكونات الجسم

التخسيص بالصدى - طب عام

عضو في الجمعية الفرنكوفونية لداء السكري

Casablanca, le : ٠١٥/١٢/٢١ الدار البيضاء في :

Une habilité bi toun

54,30
85,50

i, Dm am 30
181;

2856,30 + 2

3 D-cure eegy. bnv

٢٨٥٦,٣٠ + ٢
٢٥٥,٩٥ / aegypte / ١٤٧٩ x ٢٠٠٠

٢٠٠٠ / aegypte / ٢٠٠٠

Traitement de 3 mois

BENOMAR Abdeladim
Diabète - Nutrition - Obésité
Maladies du cholésterol - Triglycérides
Pied Diabétique
Bd. Mohamed VI, Casablanca
N° 1633, Bd. Mohamed VI, Casablanca
Tél : 05 22 59 72 66

شارع محمد السادس رقم 1633، حي المسعودية، الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 59 72 66
Bd. Mohamed 6, N° 1633, Hay Massoudia - Casablanca - Tél : 05 22 59 72 66